



TORRENT D'INFOS

La lettre d'information de la commune de Florac Trois Rivières



DANS CE NUMÉRO

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAISON DU TOURISME

AMÉNAGEMENT DU PARC PAUL ARNAL

NOUVEAU PARKING EN PLEIN COEUR DE FLORAC

APPEL D'OFFRE POUR LA RENOVATION DES ECOLES

ATTENTION TRAVAUX !



**Prochain conseil municipal :
jeudi 17 novembre - 18h**



04 66 45 00 53



mairie@floractroisrivieres48.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Programme de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre :

10h00 : Cérémonie au monument aux morts de La Salle Prunet

11h00 : Départ du cortège depuis la mairie de Florac

11h15 : Cérémonie au monument aux morts de Florac

A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert par la mairie dans la salle du conseil municipal de la mairie de Florac.



AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAISON DU TOURISME

Les travaux d'aménagement de l'ancienne gare vont bon train !

Les entreprises ont pu débuter les gros travaux d'aménagement suite aux opérations de décaissement.

Reprise des chaussées, agrandissement du parvis de la Maison du Tourisme et plantations sont désormais au programme jusqu' à fin décembre.

Encore un peu de patience, le parking devrait être prêt en tout début d'année !

Du côté du quai de l'Oultre, le boulodrome accueille déjà de nombreux boulistes et tous peuvent désormais s'adonner pleinement aux "tirs au fer" "carreaux sur place" ou faire un "biberon" !

La buvette attenante sera habillée d'un bardage en claire voie avant la fin de l'année et les toilettes publiques sont quant à elles déjà opérationnelles !



L'aire de jeu accueille elle aussi dès à présent bon nombre de bambins, ravis de grimper, sauter et glisser sur tous ces agrès en bois, parfaitement intégrés dans le paysage, réalisés par l'entreprise Cévennes Évasion.



AMÉNAGEMENT DU PARC PAUL ARNAL



Un projet d'aménagement du parc Paul Arnal a été impulsé en 2021 afin de redynamiser et **valoriser cet espace** riche de part sa topographie, ses milieux naturels, ses paysages mais aussi son intérêt esthétique, historique et écologique.

La commune souhaite que ce parc devienne un lieu de rencontres intergénérationnelles. Pour la soutenir dans cette démarche, elle a fait appel à une architecte paysager fraîchement diplômée et à l'architecte paysager du Parc national des Cévennes.

Pour valider les objectifs et les contraintes dont il faudra tenir compte, **un atelier participatif** a été mis en place, constitué de personnes de différentes commissions et motivées pour donner leur point de vue.

Tous se sont retrouvés sur des priorités communes comme repenser les limites du parc et sa mise en sécurité, développer un cheminement accessible au plus grand nombre, remettre en état le parcours de santé, redéfinir la signalétique, travailler sur son attractivité, examiner à nouveau l'organisation du théâtre de verdure et surtout la nécessité de conserver l'espace naturel.

Un plan d'action va être mis en place et proposé dans un premier temps au prochain conseil municipal, le 17 novembre. À la suite, des décisions et actions seront à mettre en œuvre dans les mois et années à venir pour la réalisation de ce beau projet.



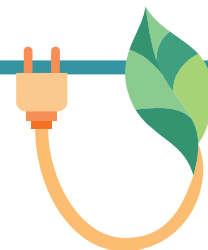
NOUVEAU PARKING EN PLEIN COEUR DE FLORAC

Un nouveau parking a vu le jour rue du Vivier, sur l'avenue Jean Monestier. Cet ancien espace servant jusqu'alors de stockage durant les travaux de l'îlot Dides a été converti en un parking d'une quinzaine de places. Cette conversion répond au besoin de stationnements en cœur de ville et facilite l'accès aux commerces et bureaux situés en plein centre. Elle est aussi fortement liée à la poursuite de la réflexion autour d'un **projet global concernant la circulation, et plus largement la mobilité dans Florac** qui entraînera des modifications dans les possibilités de stationnement.

Cette démarche tâchera de prendre en compte la circulation dans son ensemble (piétons, cyclistes, véhicules, personnes à mobilité réduite, poussettes, mal voyants, etc...) mais aussi les parkings, la vitesse, les sens de circulation, les panneaux ou indications à mettre en place, les livraisons des commerces et restaurants...

Retrouvez les comptes-rendus de ces travaux sur le site internet de la commune rubrique "mobilité / circulation".

APPEL D'OFFRE POUR LA RENOVATION DES ÉCOLES



La commune de Florac a lancé en octobre le marché de consultation de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation des écoles. Ce projet a été plébiscité par la population lors de la consultation sur les projets à mener sur notre commune.

Le principal objectif de la mission est d'aboutir à une faisabilité pour la réhabilitation des écoles communales, l'aménagement de la cour intérieure ainsi que la place du Saguenay.

Pour se faire le prestataire devra s'appuyer sur un état des lieux précis afin de déterminer les besoins des différents utilisateurs du site. Cette étude devra permettre de proposer plusieurs scénarii d'aménagements ainsi que plusieurs hypothèses en termes de phasage et d'organisation des travaux. En effet, la question des travaux en site occupé devra être abordée en veillant à prévoir l'organisation et / ou le déplacement temporaire des classes et la mise en œuvre de solutions techniques pour gérer l'accueil des élèves lors des travaux.

Par ailleurs, au vu du contexte actuel, la collectivité s'engage sur un plan de rénovation thermique et fonctionnel des écoles qu'elle veut exemplaire. Ainsi, l'assistant à maîtrise d'ouvrage devra définir des objectifs en matière de rénovation énergétique et de consommation énergétique des bâtiments.

ATTENTION TRAVAUX !

La rue du Théron, la rue des Casernes et la rue Notre dame seront fermées jusqu'en **avril 2023** suite aux travaux de réhabilitation des réseaux humides (pluvial, assainissement, eau potable). Une déviation est prévue par le lotissement des Grèzes durant toute la durée des travaux. Nous vous remercions pour votre compréhension !

